



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. générale 23 avril 2010 Français Original: anglais

Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto

Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto sur sa onzième session

Tenue à Bonn du 9 au 11 avril 2010

Table des matières

I. Ouverture de la session (Point 1 de l'ordre du jour)	rage
(Point 2 de l'ordre du jour) 4–11 A. Adoption de l'ordre du jour 4–5 B. Organisation des travaux de la session 6–7	2
B. Organisation des travaux de la session	2
. The state of the	2
C. Élection du Bureau 8–11	3
	3
III. Examen des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto (Point 3 de l'ordre du jour)	3
IV. Programme de travail pour 2010 (Point 4 de l'ordre du jour)	3
V. Questions diverses (Point 5 de l'ordre du jour)	6
VI. Rapport de la session (Point 6 de l'ordre du jour)	6
VII. Clôture de la session	6
Annexes	
Documents soumis au Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto à sa onzième session	7

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

- 1. Le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto a tenu sa onzième session à l'hôtel Maritim, à Bonn (Allemagne), du 9 au 11 avril 2010.
- 2. Le Président du Groupe de travail spécial, M. John Ashe (Antigua-et-Barbuda), a ouvert la session et souhaité la bienvenue aux Parties et aux observateurs. Il a salué M. Harald Dovland (Norvège) en sa qualité de Vice-Président du Groupe de travail spécial et M. Miroslav Spasojevic (Serbie) en sa qualité de Rapporteur.
- 3. Le Président a rappelé aux représentants que dans sa décision 1/CMP.5, la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP) avait demandé au Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto de remettre les résultats des travaux effectués en application de la décision 1/CMP.1 pour que la CMP les adopte à sa sixième session. Le Président a aussi rappelé que la première session du Groupe de travail spécial en 2010 serait consacrée à l'avancement des travaux et à l'établissement du plan de travail pour le reste de 2010.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

- 4. À sa 1^{re} séance, le 9 avril, le Groupe de travail spécial a examiné une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/KP/AWG/2010/1).
- 5. À la même séance, l'ordre du jour a été adopté comme suit:
 - 1. Ouverture de la session.
 - 2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session;
 - c) Élection du Bureau.
 - 3. Examen des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto.
 - 4. Programme de travail pour 2010.
 - 5. Questions diverses.
 - 6. Rapport de la session.

2 GE.10-60702

B. Organisation des travaux de la session

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

- 6. Le Groupe de travail spécial a examiné ce point à sa 1^{re} séance, le 9 avril. Le Président a soumis une proposition pour l'organisation des travaux de la onzième session, telle qu'exposée dans la note relative au déroulement de la session¹. Le Groupe de travail spécial a approuvé les modalités d'organisation proposées.
- 7. À cette même séance, des déclarations ont été faites par les représentants de 16 Parties, dont un a parlé au nom du Groupe des 77 et de la Chine, un au nom de l'Union européenne et de ses États membres, un au nom du Groupe composite, un au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement, un au nom du Groupe africain, un au nom de l'Alliance des petits États insulaires et un au nom des pays les moins avancés.

C. Élection du Bureau

(Point 2 c) de l'ordre du jour)

- 8. Le Groupe de travail spécial a examiné ce point à ses 1^{re} et 2^e séances, tenues les 9 et 11 avril respectivement.
- 9. À la 1^{re} séance, le Président a fait savoir que la Présidente de la cinquième session de la CMP, M^{me} Lykke Friis (Danemark), avait invité M. Andrej Kranjc (Slovénie), Rapporteur de la CMP, à mener en son nom des consultations en vue de la désignation des membres du Bureau du Groupe de travail spécial.
- 10. À la 2^e séance, M. Kranjc a rendu compte de l'état d'avancement des consultations et a informé le Groupe de travail spécial que les groupes régionaux n'étaient pas parvenus à un accord concernant les candidatures aux postes de président, de vice-président et de rapporteur du Groupe de travail spécial.
- 11. À la même séance, le Président du Groupe de travail spécial a informé les représentants que, conformément au paragraphe 2 de l'article 22 du projet de règlement intérieur, les membres du Bureau en exercice, à savoir: le Président, M. John W. Ashe, le Vice-Président, M. Harald Dovland, et le Rapporteur, M. Miroslav Spasojevic, resteraient en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus à la prochaine session ordinaire du Groupe de travail spécial.

III. Examen des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto

(Point 3 de l'ordre du jour)

IV. Programme de travail pour 2010

(Point 4 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

12. Le Groupe de travail spécial a examiné cette question à ses 1^{re} et 2^e séances, tenues les 9 et 11 avril respectivement. Il était saisi des documents FCCC/KP/AWG/2009/17 et FCCC/KP/AWG/2010/MISC.1-FCCC/AWGLCA/2010/MISC.1.

GE.10-60702 3

¹ FCCC/KP/AWG/2010/2.

- 13. À sa 1^{re} séance, le Groupe de travail spécial est convenu de constituer un groupe de contact présidé par son président. Le groupe de contact doit établir le projet de conclusions sur les points 3 et 4 de l'ordre du jour examinant les questions énoncées dans la note relative au déroulement de la session. Le Président a demandé à M^{me} Stéphanie Lee (Nouvelle-Zélande) et à M. Marcelo Rocha (Brésil) de mener des consultations informelles sur ces questions en son nom.
- 14. À la même séance, le Groupe de travail spécial a souscrit à la proposition du Président d'examiner la question du nombre et de la durée des séances à tenir en 2010 lors de consultations informelles organisées conjointement avec le Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention et facilitées par M. Robert Owen-Jones (Australie), Président de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et membre du Bureau de la Conférence des Parties et de la CMP.
- 15. À la 1^{re} séance aussi, M. Richard Kinley, Secrétaire exécutif adjoint du secrétariat de la Convention, a prononcé une déclaration dans laquelle il informait les représentants des résultats de la réunion du Bureau de la Conférence des Parties et de la CMP tenue le 8 avril 2010 et leur communiquait les informations que le secrétariat avait présentées au Bureau de la Conférence des Parties et de la CMP sur la tenue d'éventuelles sessions supplémentaires des groupes de travail spéciaux.
- 16. À la 2^e séance, le Président a invité les cofacilitateurs à rendre compte oralement des consultations informelles mentionnées plus haut aux paragraphes 13 et 14. Des déclarations ont été faites par les représentants de neuf Parties, dont un a parlé au nom du Groupe des 77 et de la Chine, un au nom du Groupe africain et un au nom de l'Union européenne et de ses États membres.
- 17. À la même séance, le Groupe de travail spécial a examiné et adopté les conclusions proposées par le Président telles qu'amendées au cours de la séance plénière².

2. Conclusions

- 18. Le Groupe de travail spécial a rappelé la décision 1/CMP.5 et a réaffirmé qu'il s'emploierait à remettre les résultats des travaux effectués en application de la décision 1/CMP.1 à la CMP pour adoption à sa sixième session.
- 19. Le Groupe de travail spécial a pris note des observations des Parties sur la nécessité de prévoir des réunions supplémentaires en 2010, figurant dans le document FCCC/KP/AWG/2010/MISC.1-FCCC/AWGLCA/2010/MISC.1, ainsi que des vues exprimées par les Parties à sa onzième session.
- 20. Le Groupe de travail spécial est convenu de poursuivre ses travaux en 2010 conformément à son programme de travail. Il a en outre décidé de mettre l'accent sur les questions énumérées aux alinéas a («examen de l'ampleur des réductions des émissions à réaliser par les Parties visées à l'annexe I, considérées globalement») et b («examen de la part que les Parties visées à l'annexe I sont appelées à prendre, individuellement ou conjointement, conformément à l'article 4 du Protocole de Kyoto, au volume total des réductions des émissions auxquelles lesdites Parties, considérées globalement, devront parvenir») du paragraphe 49 du document FCCC/KP/AWG/2008/8 et de continuer d'étudier les questions mentionnées à l'alinéa c («autres questions découlant de la mise en œuvre du programme de travail, eu égard aux moyens d'améliorer le respect de l'intégrité de l'environnement au titre du Protocole de Kyoto») du paragraphe 49 du même document.

4 GE.10-60702

² Document FCCC/KP/AWG/2010/L.2 adopté tel qu'amendé.

- 21. Le Groupe de travail spécial est convenu que sa douzième session se tiendrait en même temps que la trente-deuxième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA). Il est convenu en outre que ses sessions auraient lieu parallèlement à celles du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention.
- 22. Le Groupe de travail spécial a estimé par ailleurs que, pour mener à bien ses travaux, il devrait tenir deux sessions, d'une durée d'une semaine au moins chacune, entre sa douzième session et la sixième session de la CMP, en prévoyant suffisamment de temps entre les sessions pour permettre aux Parties de se concerter et de se préparer, afin qu'il puisse poursuivre ses travaux en vue d'en remettre les résultats en application de la décision 1/CMP.1 pour que la CMP les adopte à sa sixième session. Le Groupe de travail spécial a demandé au secrétariat de prendre les dispositions voulues.
- 23. Le Groupe de travail spécial a invité le SBI à examiner une proposition consistant à organiser une réunion de haut niveau entre la trente-deuxième session du SBI et du SBSTA et la sixième session de la CMP afin de définir des orientations générales supplémentaires.
- 24. Le Groupe de travail spécial a invité les Parties en mesure de le faire à offrir, dès que possible, d'accueillir ces sessions.
- 25. Le Groupe de travail spécial s'est félicité des contributions reçues des Parties en faveur de ses travaux et a instamment prié les Parties en mesure de le faire de verser des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la participation au processus découlant de la Convention et au Fonds d'affectation spéciale pour les activités complémentaires afin d'assurer la participation la plus large possible aux négociations, de façon à accorder si possible un appui financier à deux représentants de chaque Partie pouvant prétendre à cette forme d'aide et à un troisième représentant de chacun des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement.
- 26. Le Groupe de travail spécial a jugé préférable que les contributions financières ou les engagements fermes parviennent au secrétariat avant le 26 avril 2010 pour sa treizième session et avant le 9 juin 2010 pour sa quatorzième session et ses sessions suivantes, afin que le secrétariat puisse prendre les dispositions nécessaires.
- 27. Le Groupe de travail spécial a prié son président:
- a) D'établir une documentation propre à faciliter les négociations en s'appuyant sur l'annexe du rapport sur sa dixième session³, compte tenu des travaux effectués et des décisions adoptées par la CMP à sa cinquième session sur la base du rapport du Groupe de travail spécial sur sa dixième session, afin qu'il l'examine à sa douzième session, et de communiquer cette documentation deux semaines au moins avant cette session;
- b) De faire des propositions concernant l'échelonnement des travaux sur les questions mentionnées ci-dessus au paragraphe 20 dans sa note sur le déroulement des travaux de chacune de ses sessions en 2010, eu égard au degré d'importance qui leur est attribué dans ce paragraphe.
- 28. Pour progresser dans les travaux visés au paragraphe 20 ci-dessus, le Groupe de travail spécial a demandé au secrétariat d'élaborer pour examen à sa douzième session:
- a) Un document récapitulant les annonces de réduction des émissions et les hypothèses connexes communiquées jusque-là par les Parties ainsi que les réductions d'émissions correspondantes;

GE.10-60702 5

³ FCCC/KP/AWG/2009/17.

- b) Un document technique présentant les questions liées à la transformation des annonces de réduction des émissions en objectifs chiffrés de limitation et de réduction des émissions.
- 29. Le Groupe de travail spécial a noté que son président, compte dûment tenu du mandat du Groupe, avait pris l'initiative de rencontrer la Présidente du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention pour recenser les questions présentant un intérêt commun en ce qui concerne les engagements des Parties visées à l'annexe I, informations qui seraient communiquées aux Parties.

V. Questions diverses

(Point 5 de l'ordre du jour)

30. Aucune autre question n'a été soulevée ni examinée.

VI. Rapport de la session

(Point 6 de l'ordre du jour)

31. À sa 2^e séance, le 11 avril, le Groupe de travail spécial a examiné le projet de rapport sur sa onzième session (FCCC/KP/AWG/2010/L.1). À cette même séance, sur proposition du Président, il a autorisé le Rapporteur à achever l'établissement du rapport de la session suivant les indications du Président et avec le concours du secrétariat.

VII. Clôture de la session

32. À la 2^e séance, le Président a remercié le Vice-Président et le Rapporteur pour leur travail et les délégations pour leurs contributions. Des déclarations ont été faites au nom des organisations non gouvernementales (ONG) œuvrant pour la défense de l'environnement, des ONG représentant les milieux commerciaux et industriels, et des associations représentant la jeunesse.

6 GE.10-60702

Annexe

Documents soumis au Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto à sa onzième session

Documents établis pour la session

FCCC/KP/AWG/2010/1 Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif

FCCC/KP/AWG/2010/2 Note relative au déroulement de la onzième session. Note du

Président

FCCC/KP/AWG/2010/MISC.1- Views on the need for additional meeting time for the Ad Hoc FCCC/AWGLCA/2010/MISC.1 Working Group on Further Commitments for Annex I Parties

under the Kyoto Protocol and the Ad Hoc Group on Long-term Cooperative Action under the Convention, and on organization of work of the Ad Hoc Working Group on Long-term Cooperative

Action under the Convention. Submissions from Parties

FCCC/KP/AWG/2010/L.1 Projet de rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux

engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole

de Kyoto sur sa onzième session

FCCC/KP/AWG/2010/L.2 Projet de conclusions établi par le Président au sujet des points 3

et 4 de l'ordre du jour

Autres documents disponibles

FCCC/KP/AWG/2009/17 Rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements

des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto sur sa dixième session, tenue à Copenhague du 7 au 15 décembre

2009

FCCC/KP/CMP/2009/21 et Add.1 Rapport de la Conférence des Parties agissant comme réunion des

Parties au Protocole de Kyoto sur sa cinquième session, tenue à

Copenhague du 7 au 15 décembre 2009

GE.10-60702 7